

Atelier citoyen

A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages que nous jetons ?

Compte rendu

Mercredi 3 février de 18h à 20h
en visioconférence





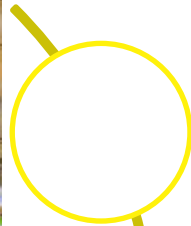
**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

INFORMATION

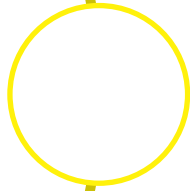
**Etat des lieux, la quantité d'emballages
produit sur le territoire**

Emballages produits sur notre territoire

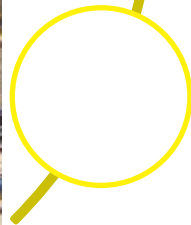
→ Etat des lieux à partir du contenu de nos poubelles



Compétences Métropolitaines



Contenu de nos poubelles /
Quantités par type d'emballages



Objectifs de réduction des emballages
pour 2030



Les compétences de la Métropole

Grenoble-Alpes Métropole assure le service public d'élimination et de valorisation des **déchets ménagers et assimilés**



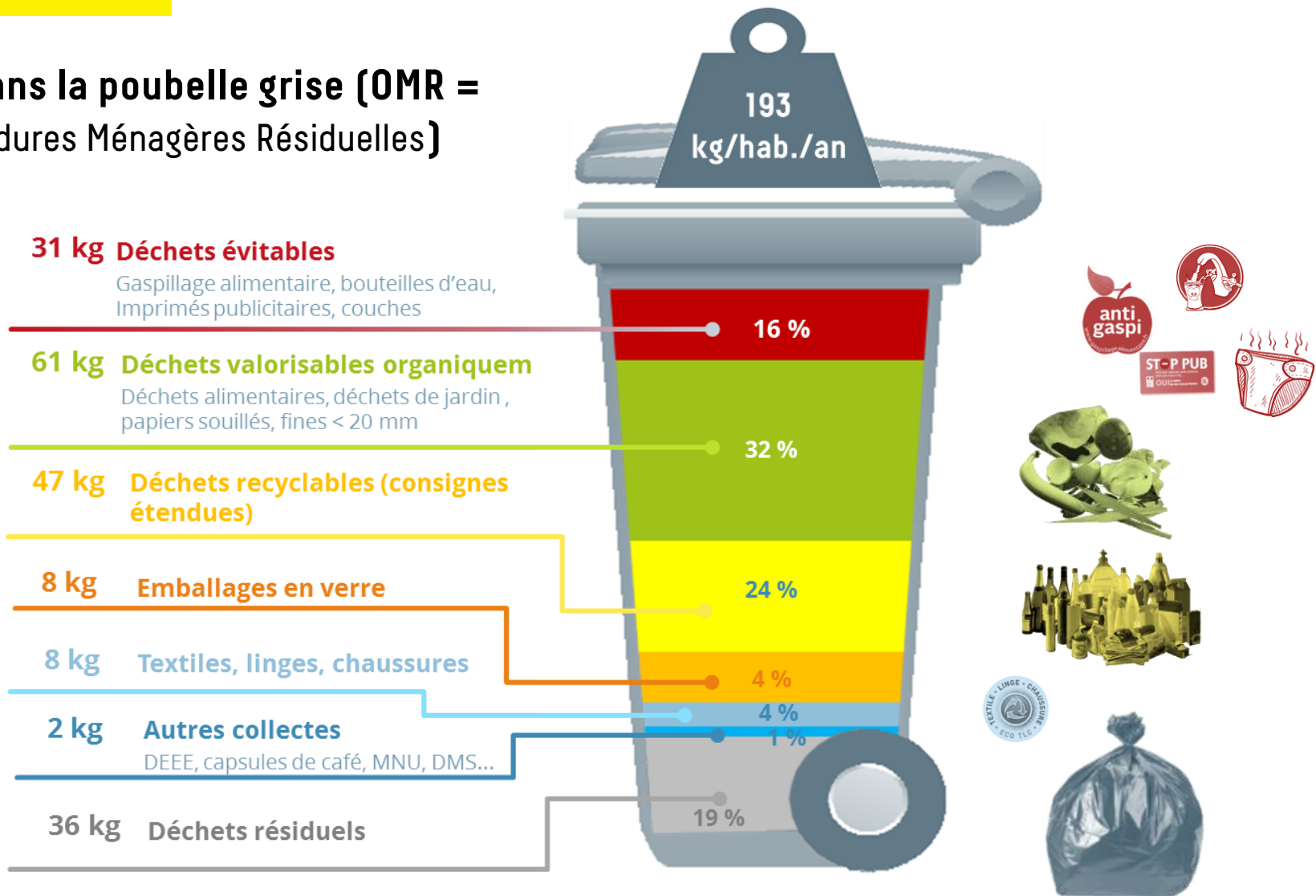
- La collecte, le transport
- Le traitement et la valorisation des déchets
- La prévention

- Déploiement de dispositifs en faveur de la réduction des déchets
- Sensibilisation, communication, accompagnement aux changements de comportement
- Accompagnement des porteurs de projets



Contenu de nos poubelles?

Dans la poubelle grise (OMR = Ordures Ménagères Résiduelles)





Contenu de nos poubelles?

Dans la poubelle de tri (CS = Collecte Sélective)

23,3 kg Déchets non conformes

Gros magasin (GM)

4,5 kg Emballages papiers, papiers bureautique de couleur, autres papiers recyclables, autres cartons et textiles sanitaires (papiers souillés)

Extension des consignes de tri

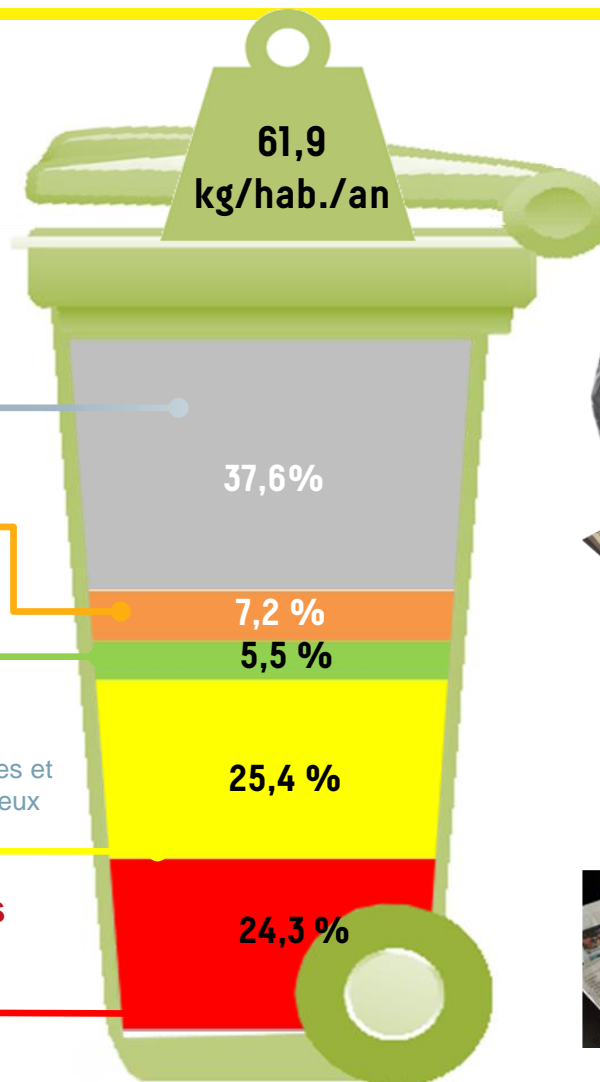
3,4 kg Emballages plastiques rigides et films polyoléfinés valorisables

Emballage ménagers

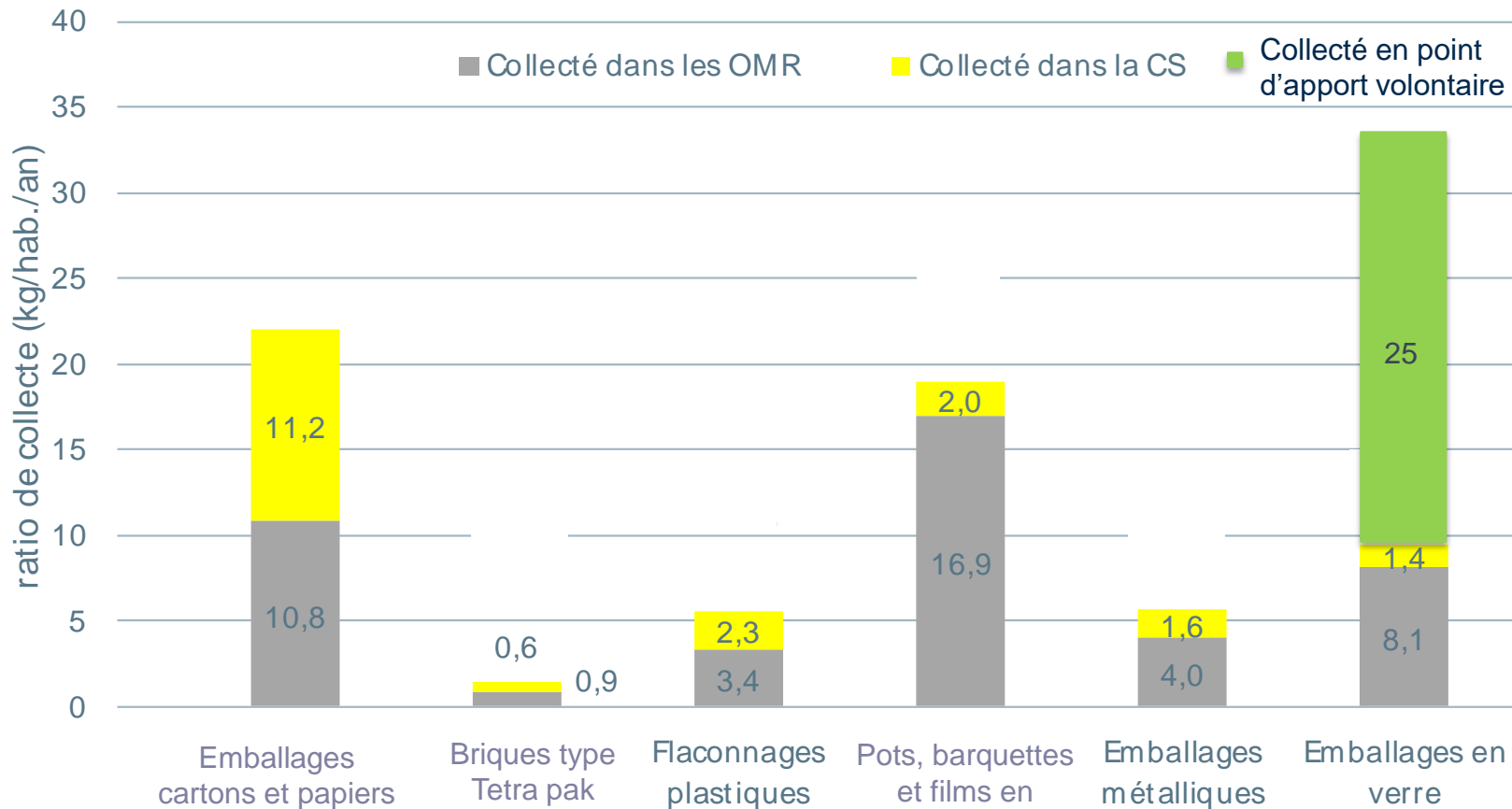
15,7 kg Cartons plats, cartons ondulés, briques ELA, bouteilles et flacons en plastiques et emballages métalliques (ferreux et non ferreux)

JRM : Journaux, revues, magazines

15 kg Journaux, revues, magazines, publicités et papiers bureautiques blancs



Quantités collectées par type d'emballages



Objectifs fixés à horizon 2030

Diminuer la quantité d'emballages

Année de référence des objectifs : 2016



→ Emballages en verre

→ -1 000 tonnes soit - 2 kg/hab./an
(aujourd'hui 34 kg/hab/an)



→ Papiers et Emballages cartons / plastiques

→ -15 000 tonnes soit - 22 kg/hab./an
(aujourd'hui 85 kg/hab/an)





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

Retours des ateliers vos réflexions, vos propositions

Retour synthèse

Atelier exploratoire du 19 janvier 2021 sur la sobriété des emballages alimentaires

→ Sur l'atelier

- Il n'y a pas vraiment eu de choix collectifs sur les thèmes choisis
- Il a manqué une étape de partage et synthèse à la fin de l'atelier

→ Sur la synthèse envoyée

Les propositions sont noyées dans le déroulé et la méthodologie. Il faudrait ***les mettre plus en avant.***

→ Demande formulée au CNA par le groupe

- Avoir un retour sur l'avis du groupe concertation CNA quand il sera formalisé
- Demander une étude sur l'impact environnemental des différents matériaux d'emballages

A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages en **plastique** que nous jetons ?



Où achète-t-on des produits conditionnés dans des emballages en plastique?	Les conditions pour réduire la quantité de plastique que nous jetons
Grande distribution	Démocratiser le « vrai vrac » des produits en bouteille et en flacon plastique (eau, huile, lait, etc.) <ul style="list-style-type: none"> - Pouvoir apporter un bidon pour le remplir - Installer des distributeurs de lait sur les parkings
	Développer la consigne des bouteilles plastiques et des flacons
	Apporter ses sacs plastiques déjà achetés pour les réutiliser
	TVA réduite sur produits vendus en vrac
	Avoir des informations sur : <ul style="list-style-type: none"> - l'impact des emballages plastiques - la différence entre les prix (litre et au kg) des produits en vrac et des mêmes emballés
Achats en ligne	Garantir des emballages avec moins de plastiques, de billes/chips et de polystyrène
Spécialistes produits pour les voitures	Proposer des pompes sur grand contenant pour remplir nos bidons de lave glace ou d'huile par exemple
Pressing	Permettre d'avoir le choix (produit est déjà sous plastique) => sensibiliser les commerçants à anticiper
Petits producteurs (faisselles...)	Donner des idées, des astuces pour réutiliser les emballages
	Faciliter/ financer le nettoyage des emballages avec un système de consigne
Ventes à emporter	Favoriser les initiatives, les commerçants qui utilisent les contenants réutilisables pour le vrac.
	Développer/ inciter l'installation des commerces de proximité de vrac pour avoir le choix
	Fabriquer/distribuer des sacs en toile pour le pain, croissants
Commerces de bouche	Valoriser financièrement le vrac (ex : le pain moins cher si on vient avec son sac à pain)
	Producteurs

A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages en **plastique** que nous jetons ?



→ Remarques

- Les emballages en plastique ont remplacé le verre, ceci a donc permis d'alléger le transport => *le vrac ou la consigne doivent le prendre en compte*
- Les **produits bio** vendus en grandes surfaces génèrent aussi beaucoup de plastique : *le label bio devrait être délivré sur le contenu mais aussi sur le contenant.*

→ A retenir pour les emballages en plastique

- Avoir des contenants réutilisables pratiques et légers,
- Développer la consigne sur flacons et bidons (plusieurs utilisations avant recyclage)
- Développer l'offre des produits en vrac ou consignés, trop faible sur le non alimentaire et sur des produits où l'emballage n'est pas indispensable – *encore trop marginal*
- Permettre aux consommateurs de choisir son emballage et le non emballage : tendre vers la généralisation des commerces acceptant les contenants du client et anticipant le choix du client (ex pressing)
- Permettre aux consommateurs de faire des choix qui répondent à la fois aux enjeux environnementaux et économiques (*informer sur l'impact des emballages, faciliter la lecture des prix des produits en vrac*)
- Avoir une TVA réduite sur le vrac

A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages *en verre* que nous jetons ?



Où achète-t-on des produits conditionnés dans des emballages en verre ?	Type de produits emballés	Les conditions pour réduire la quantité de verre que nous jetons ==> CONSIGNE + achat en vrac
Brasseries - vente directe	Bouteille de bière	<p>==> retour de la CONSIGNE des emballages en verre + achat en vrac.</p> <p>Conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La consigne doit être associée à une contrepartie monétaire (ou en bon d'achat) pour inciter les consommateurs ; - Le système doit être simple et accessible, y compris pour les personnes à mobilité réduite ; - Le format des contenants (bouteilles notamment) doit être homogénéisé ; - Le système de lavage des contenants consignés doit être mutualisé entre les différents producteurs utilisateurs des contenants consignés ; <p>Par ailleurs, afin de faciliter le recours à la consigne par les consommateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition des contenants consignés dans les magasins qui proposent des produits en vrac ; - Développer l'offre d'achat en vrac et/ou en grande quantité.
Producteurs de jus de fruits - coopérative	Bouteilles de jus de fruit	
Caviste	Bouteilles de vin	
Supermarchés / commerces de proximité	Boissons	
	Bocaux conserves	
	Confitures - miel	
	Huiles et vinaigre	
	Epices	
	Yaourts	
	Lait	
	Déodorants/cosmétiques	

*A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages **en verre** que nous jetons ?*



→ **Remarques**

Le verre est un contenant lourd, il faut faciliter son transport :

- Proposer des contenants de petits volumes pour la "transportabilité", y compris pour les personnes à mobilité réduite ;
- Disposer de lieux de collecte des contenants consignés pratiques et de proximité.

Le groupe se demande si la collecte, le transport et le lavage des consignes en verre ont un réellement un impact positif sur l'environnement et si cette gestion peut être assurés par le service public des déchets ?

→ **A retenir pour les emballages en verre**

La démocratisation de la consigne est la condition principale qui pourrait permettre de diminuer la quantité d'emballages en verre. Pour la mettre en place, il faut notamment :

- Mettre en place un système de rémunération de la consigne intéressant et pratique
- Homogénéiser les formats de bouteilles => lever les réticences de la part des producteurs
- Mettre en œuvre une solution mutualisée performante de lavage des contenants

A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages en **carton** que nous jetons ?



Où achète-t-on des produits conditionnés dans des emballages en carton	Les conditions pour réduire la quantité de carton que nous jetons
<p><u>Grande surface :</u> Boîtes de produits secs (pâtes/riz/briques alimentaires) et frais (œuf/surgelé)</p>	<p>Inciter les industriels à éviter le suremballage</p> <p>Avoir des contenants pratiques et réutilisables. Par exemple les boîtes d'œufs en plastique réutilisable</p> <p>Préserver les produits et garantir la sécurité alimentaire (hygiène)</p> <p>Démocratiser le vrac : trouver tous les produits en vrac</p> <p>Penser à avoir ses contenants quand on va faire ses courses</p> <p>Proposer des contenants peu encombrants/ pratiques et légers pour le transport</p>
<p><u>Achat en ligne (Colis- cartons marron)</u></p>	<p>Avoir des cartons consignés - Eviter d'acheter en ligne</p> <p>Ré utilisation des cartons pour d'autres achats en ligne – Proposer des lieux de dépôts des cartons réutilisables</p> <p>Remplacer les informations présentes sur les emballages par des QR codes => Conflit d'usages générationnels</p>
<p><u>Restauration rapide/boulangerie (sacs et sachets/boîtes/étuis)</u></p>	<p>Contenants consignés et un système innovant de récupération, prêts</p> <p>Prendre l'habitude de venir avec son contenant. Par exemple restaurants universitaires</p> <p>Avoir des jeux de boîtes dans les structures/ encourager financièrement les salariés (chèque déjeuné ciblé)</p> <p>Contraindre les restaurateurs à accepter les contenants qui seraient apportés par les consommateurs</p> <p>Développer différentes formes de système de prêt et d'échange de contenant réutilisable</p> <p>Concevoir de nouveaux emballages léger, pratique pour l'usage et le transport</p>
<p><u>Commerces d'électro-ménagers = gros cartons marron</u></p>	<p>Laisser la possibilité aux clients de récupérer des emballages déjà utilisés (boîte à carton)</p> <p>Proposer systématiquement les produits sans emballages</p>

*A quelles conditions pouvons-nous réduire la quantité d'emballages en **carton** que nous jetons ?*



→ Remarques

Le carton est souvent utilisé pour sur-emballer les produits alimentaires ou cosmétiques. Il permet d'attirer l'attention de l'acheteur et de communiquer des informations sur le produits (packaging / marketing). Il sert aussi à faciliter le transport (achats en ligne et la restauration à emporter).

Il faut trouver des solutions sur ces deux usages pour diminuer la quantité des emballages cartons que nous jetons.

→ A retenir pour les emballages en carton

- Mettre en place des systèmes permettant la réutilisation des emballages en carton
- Développer la consigne pour le transport
- Inciter financièrement les consommateurs à venir avec ses contenants et les commerçants à les accepter
- Proposition de QR code imprimé directement sur le produit pour éviter l'utilisation de carton quand il sert uniquement à faire figurer de l'information (composition, ...)

Conclusion

→ Idée exprimée

Avoir une information claire sur les impacts comparés des emballages afin de pouvoir faire un choix responsable dans nos actes d'achat : développer une application type « Yuka » pour informer le consommateur sur l'impact des contenants sur l'environnement et sur la santé.

=> Obtenir des garanties sur la valeur de son geste est une étape importante dans le changement de comportement.

→ La suite ...

Au niveau local : l'ensemble de ces propositions alimenteront les réflexions du plan d'actions du programme local de prévention des déchets de la Métropole 2021-2026.

Ce programme sera adopté par les élus du Conseil Métropolitain en juillet 2021.

Au niveau national : un temps de présentation, par les membres du groupe concertation du Conseil National de l'Alimentation, sera programmé au printemps pour vous faire un retour sur l'avis transmis au ministère sur la sobriété des emballages alimentaires.



**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

**MERCI POUR VOTRE
PARTICIPATION**
